



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2024/25



NOM / PRÉNOM -----
 Né(e) le ----- à ----- Code Postal -----
 Licence N° ----- Catégorie ----- Classement -----
 Adresse -----
 ----- Code Postal ----- Ville -----
Mail adhérent -----
 Parent 1 ----- Parent 2 -----
 Mail de contact -----
Tel adhérent ----- Réseau Social Favori -----
 Tel Parent 1 ----- Tel Parent 2 -----
Profession de l'adhérent ----- Société -----
 Profession Parent 1 ----- Société -----
 Profession Parent 2 ----- Société -----
 Fait à Couëron le ----- Signature -----

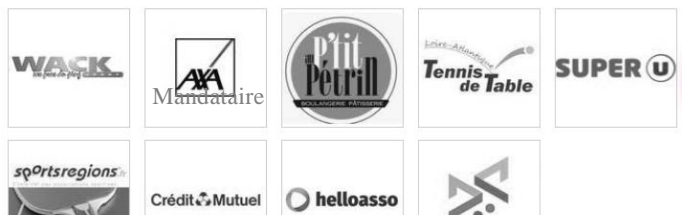


- **Inscription effective à réception du dossier complet** : fiche inscription-règlement complétée, certificat médical conforme, photo identité récente, règlement, et document de droits à l'image et aux coordonnées

VIE DU CLUB

- **Maillot** obligatoire si licence compétition : 60 € (don possible)
- **Casquette CTT** : 10 €
- Friandises & bar dans notre Espace convivialité « **Naran Balinoff** »
- Dons au CTT, via site internet, ou via un dirigeant
- Animations gratuites, tout au long de la saison
- Le CTT association d'Intérêt Général est habilité à recevoir des dons (voir un dirigeant)

NOS PARTENAIRES



Saison 2024-2025

**Reprise pour tous
Le lundi 26 Août 2024**



École de jeunes dès 8 ans
Adultes

Loisirs & Compétitions

- **Complexe Sportif René GAUDIN** – 44220 COUËRON
Salle spécifique, au 1^{er} étage, accès PMR
- **Entraînements assurés par 5 encadrants** :
1 éducateur sportif en formation, 3 animateurs fédéraux et 1 bénévole
- **Résultats et informations** : www.couerontt.fr
- **Secrétariat inscriptions** :
couerontennisdetable@gmail.com 06 79 79 50 13
- **Conseil d'administration** :
Président Jean-Pierre Soulisse 06 14 94 13 75
Vice-Présidente Pauline Radigois
Secrétaire Jean-Luc Durand 06 79 79 50 13
Trésorier Pascal Briand

Gerardo Anillo - Arnaud Baudry – Pierre Gardic
Thierry Joalland – Sophie Kettle – Yves Lentrebecq
Paul Martineau - Antoine Roger – Gonzague Yvon
Membre coopté : Karine Provost

Dès 8 ans, l'École permet aux jeunes pongistes de s'initier ou de se perfectionner à la pratique du tennis de table, dans un but de compétition ou de loisir. L'ensemble des créneaux horaires proposés, permet à chacun(e) d'intégrer le groupe adapté (âge/niveau).

En licence compétition, le joueur ou la joueuse peut intégrer une équipe en participant au « Championnat jeunes » et participer en compétition individuelle au « Critérium Fédéral ».

En licence loisir, les jeunes peuvent participer au « Circuit Jeunes » pour découvrir la compétition de façon ludique.



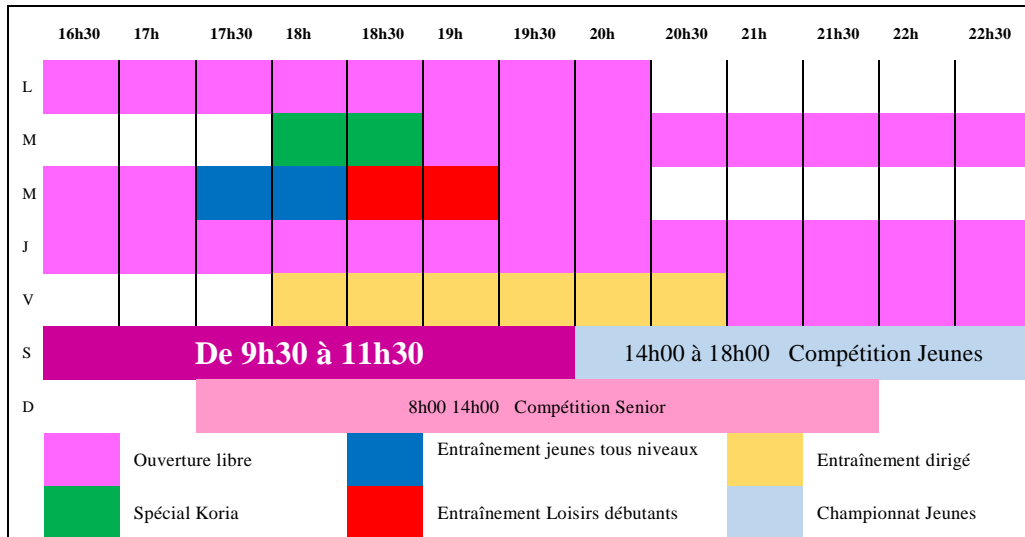
LE NUMÉRIQUE du CTT



Site Internet



OUVERTURE DE LA SALLE



COTISATION annuelle

Séniors & Vétérans	Juniors -19 ans	Cadets -15 ans	Minimes -13 ans	Benjamins -11 ans	Poussins -9 ans
Nés < 2006	2006 à 2009	2010 2011	2012 2013	2014 2015	2016
Licence Loisir					
108€	108€	108€	108€	108€	108€
Licence Compétition					
120€	108€	108€	108€	108€	108€
Supplément pour participer au critérium fédéral, inscription avant le 23/09/24					
53.70€	41.40€	41.40€	35.40€	31.40€	31.40€

Les séances **Loisirs-Adultes** permettent de pratiquer le tennis de table en compagnie de nombreux adhérents dans une ambiance conviviale, avec pour simple but le loisir et l'amusement. Des séances sont mises en place avec des bénévoles du club pour guider celles et ceux qui veulent apprendre des gestes et/ou améliorer leur jeu.



Reprise des entrainements dirigés
Vendredi 6 septembre 2024

RÈGLEMENT INTERIEUR, (affiché dans la salle)

POUR TOUT ADHÉRENT

- Une assurance de base est incluse avec la licence, des options facultatives peuvent être prises à la souscription (info sur : www.fftt.fr)
- **L'accès à la salle n'est autorisé qu'aux adhérents disposant d'une licence loisir ou compétition** du Couëron Tennis de Table en cours de validité, bénéficiant de l'assurance FFTT.
- Il est obligatoire de changer de chaussures de sport avant de jouer.
- Il est obligatoire d'informer de sa présence pour le créneau souhaité, sur le lien électronique transmis, quels que soient le jour et l'heure.
- Les joueurs n'ayant pas prévenu de leur absence pour une compétition, s'exposeront à régler l'amende infligée au club.

ENFANTS MINEURS

- L'accès à la salle n'est autorisé qu'avec la présence d'un adulte, selon fichier de réservation, et/ou sous la responsabilité des parents présents.
- En cas d'indisponibilité pour une compétition, le joueur ou parent doit prévenir les dirigeants au plus vite.

